Collège Sciences de la santé / Université de BORDEAUX



UFR des sciences médicales

DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE

PELVI-PERINEOLOGIE

3e Cycle

Il est créé, à compter de l'année universitaire 2004-2005, un « Diplôme Universitaire de Périnéologie ».
A compter de l'année universitaire 2014-2015, les Universités de Nantes et Paul Sabatier Toulouse se joignent à l'organisation de ce diplôme, il deviendra Interuniversitaire.
A compter de 2024, l'intitulé change pour devenir « Diplôme Interuniversitaire de Pelvi-périnéologie ».

1 - Objectifs de la formation

Cette formation a pour but d'apporter à des docteurs en Médecine, des résidents de médecine générale, des internes de spécialité, une formation médico-chirurgicale complémentaire en périnéologie dans les domaines urologique, gynécologique et digestif.

2 - Responsable

Professeur Claude HOCKE
Hôpital Pellegrin Pôle ORG
Service de Chirurgie Gynécologie et Médecine de la Reproduction
Place Amélie Raba Léon
33076 Bordeaux Cedex
claude.hocke@u-bordeaux.fr
secretariatprhocke@chu-bordeaux.fr
Secrétariat : 05 57 82 10 14

3 - Organisation de la formation :

- ***3-1 Capacité d'accueil :***

 Université de Bordeaux :
 10 étudiants au minimum et **15** au maximum.

 Autres Universités :
 20 étudiants au minimum et **30** au maximum.

- ***3-2 Durée de la formation :***

 La durée est de 1 an et a lieu 1 an sur 2.

- ***3-3 Enseignement théorique :***

 Le volume horaire global de la formation est de **80 h.**
 L'enseignement théorique se déroule en 2 sessions : la première au mois de mars à Toulouse, la seconde au mois de mai à Bordeaux.

 La présence en cours est obligatoire.

- ***3-4 Stage :***

 Ce diplôme n'est pas ouvert aux stages.

4 - Conditions d'inscriptions

Conditions de titres :

- Les docteurs en médecine,
- Les résidents de médecine générale,
- Les internes de spécialité,
- A titre dérogatoire, les kinésithérapeutes et les sage-femmes diplômés d'état.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5 - Coût de la formation

En formation initiale : 350€ / an

En formation continue : 600€ /an

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6 - Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- ***6-1 : Nombre de sessions :***

 Il est organisé 2 sessions (1 session d'examen et 1 session de rattrapage en cas d'échec).

- ***6-2 : Nature des épreuves :***

 Le contrôle des connaissances est effectué en fin de formation sous la forme d'une épreuve écrite, anonyme, d'une durée de 3 h et notée sur 60, comprenant des questions à choix multiples, des questions réponses ouvertes et courtes et des questions rédactionnelles.

 Les examens se déroulent en présentiel dans la salle de réunion du Pôle ORG au -1 du Centre Aliénor d'Aquitaine à Pellegrin à Bordeaux.

 Le jury est composé des 3 professeurs responsables de la formation.

- ***6-3 : Validation :***

 Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir la moyenne générale.

- ***6-4 : Dispositions prévues en cas d'échec :***

 Le redoublement est autorisé.

7 - Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :
- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création :
Conseil UFR 3 du 08/09/2004 C.A. du 14/10/2004
Modification :
Suspension : Conseil UFR 3 du 12/04/2007 C.A. du 10/05/2007 Conseil UFR 3 du 12/03/2009 C.E.V.U. du 26/05/2009
Modifications : Conseil UFR Sciences Médicales du 14/03/2011 C.E.V.U. du 19/05/2011
Devient un D.I.U. avec changement d'intitulé et modifications : Conseil UFR Sciences Médicales du 02/07/2014 Conseil du Collège Sciences de la santé du 24/09/2014
Changement de responsable et modifications : Conseil UFR Sciences Médicales du 10/10/2016 Conseil du Collège Sciences de la santé du 17/10/2016
Mise à jour (coordonnées de l'enseignant) le 21/02/2023 **(Version 7)**
Modification (coresponsable) : Conseil UFR Sciences Médicales du 03/02/2025 Conseil du Collège Sciences de la santé du 12/03/2025 **(Version 8)**
Mise à jour (lieux des cours) le 03/09/2026 **(Version 8-1)**
Mise à jour (dates d'enseignement) le 03/09/2026 **(Version 8-2)**